NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN POUR LES COSMETIQUES

Ce mardi 24 mars, le parlement européen a adopté en 1ère lecture un règlement européen, qui va remplacer la Directive (datant de 1976) qui les régit encore aujourd'hui. Le texte a été voté par les députés à une large majorité, par 633 voix pour, 29 voix contre et 11 abstentions. Applicable d'ici 2013, il reprend les grandes lignes de l'ancienne directive, et introduit quelques innovations…

Document complet dans zone adhérents